

COMMISSION BANCAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE



Secrétariat Général

Boîte Postale 1917 - Yaoundé  
République du Cameroun

TELEX - BANETAC 8343 KN

Tél. (237) 22.23.40.30

(237) 22.23.40.60

FAX. (237) 22.23.82.16

Yaoundé, le 22 JUIL. 2011

Monsieur le Président de (Toutes les  
Associations Professionnelles des  
Etablissements de Crédit de la CEMAC)

- Voir liste jointe -

LC-COB/ 25 /DCP/JHI

**Objet :** Respect par les Etats de la CEMAC et de l'UEMOA des  
critères de convergence de la surveillance multilatérale.

Monsieur le Président,

Pour l'application de l'article 4- f) du Règlement COBAC R-2010/01 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit et de l'article 5- f) du Règlement COBAC R-2010/02 relatif à la division des risques des établissements de crédit, je vous informe que, suite à la réunion des Ministres de la Zone Franc du 11 au 12 avril 2011 à N'djamena, le Rapport de convergence adopté donne la situation suivante sur l'état du respect des critères de convergence dans la CEMAC et l'UEMOA au 31 décembre 2010 :

ETATS DE LA CEMAC

Critères	Solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (en %)	Taux d'inflation annuel moyen (en %)	Encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en %)	Accumulation des arriérés (en milliards de FCFA)		Observations	Taux de pondération
				Extérieurs	Intérieurs		
<b>Norme</b>	<b>&gt;= 0%</b>	<b>&lt;= 3%</b>	<b>&lt;= 70%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<i>Cameroun</i>	-0,6	1,1	11,7	0	nd	Critères du solde budgétaire de base (20%) et de la non-accumulation des arriérés (65%) non remplis.	85%
<i>Centrafrique</i>	0,0	2,3	25,3	0	nd	Critère de la non-accumulation des arriérés (65%) non remplis.	65%
<i>Congo</i>	30,3	3,3	47,4	0	nd	Critères du taux d'inflation (5%) et de la non-accumulation des arriérés (65%) non remplis.	70%
<i>Gabon</i>	10,0	1,1	12,3	0	0	Tous les critères remplis	0%
<i>Guinée Equatoriale</i>	11,9	6,0	5,1	0	0	Critère du taux d'inflation (5%) non remplis.	5%
<i>Tchad</i>	-3,3	1,0	28,5	0	nd	Critères du solde budgétaire de base (20%) et de la non-accumulation des arriérés (65%) non remplis.	85%

En grisé, critères non remplis.

## ETATS DE L'UEMOA

Critères	Solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (en %)	Taux d'inflation annuel moyen (en %)	Encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal (en %)	Accumulation des arriérés (en milliards de FCFA)		Observations	Taux de pondération
				Extérieurs	Intérieurs		
<b>Norme</b>	<b>&gt;= 0%</b>	<b>&lt;= 3%</b>	<b>&lt;= 70%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<i>Bénin</i>	-0,8	2,1	21,9	0	0	Critère du solde budgétaire de base (20%) non rempli.	20%
<i>Burkina Faso</i>	-3,6	-0,6	26,5	0	0	Critère du solde budgétaire de base (20%) non rempli.	20%
<i>Côte d'Ivoire</i>	-0,2	1,8	64,8	nd	nd	Critère du solde budgétaire de base (20%) et de la non-accumulation des arriérés (65%) non remplis.	85%
<i>Guinée-Bissau</i>	-3,8	2,2	134,4	0	0	Critère du solde budgétaire de base (20%) et de l'encours de la dette intérieure et extérieur (10%) non remplis.	30%
<i>Mali</i>	-0,7	1,2	26,5	0	0	Critère du solde budgétaire de base (20%).	20%
<i>Niger</i>	-1,9	0,9	24,9	0	0	Critères du solde budgétaire de base (20%) non rempli.	20%
<i>Sénégal</i>	-1,5	0,9	34,8	0	0	Critère du solde budgétaire de base (20%) non rempli.	20%
<i>Togo</i>	-1,9	1,4	85,9	0	0	Critère du solde budgétaire de base (20%) et de l'encours de la dette intérieure et extérieur (10%) non remplis.	30%

*En grisé, critères non remplis.*

Vous voudrez bien tenir compte, jusqu'à nouvel avis, de la situation présentée ci-dessus au moment de la pondération des engagements sur les Etats membres de la CEMAC et de l'UEMOA lors de vos déclarations périodiques à compter de celles à fin juillet 2011, notamment dans le cadre de la détermination des normes établies par les Règlements sus cités.

Je vous invite à bien vouloir communiquer cette correspondance à tous les membres de votre association.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Secrétaire Général,

**IDRISS AHMED IDRISS**